

Géographie et Aménagement [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Laboratoire(s) partenaire(s)

[LADYSS](#)

[LAVUE](#)

Présentation

Parcours proposés

- > [Géographie et aménagement](#)
- > [CMI transition territoires participation - licence de géographie-aménagement](#)
- > [Métiers de l'enseignement IP 1er degré Géographie-histoire](#)
- > [Métiers de l'enseignement IP 2nd degré Géographie-histoire](#)
- > [Géographie - Histoire](#)

Présentation

La Licence Géographie et Aménagement est un cursus pluridisciplinaire qui permet de former des étudiants aux enjeux territoriaux du monde contemporain. Elle offre une solide culture générale en géographie et aménagement et une connaissance précise des mécanismes économiques, environnementales, sociaux ou, culturels qui participent au développement local.

Objectifs

- * Connaissances sur les différents aspects de la discipline géographique : géographie humaine, géographie urbaine, géographie physique, géographie économique, géopolitique, cartographie ... Dans tous ces domaines, réflexion sur les cadres conceptuels de la discipline : travail sur les échelles spatiales et temporelles ; analyse de la notion de territoire ; réflexion sur les acteurs ; travaux sur l'aménagement.
- * Connaissances pluridisciplinaires par le biais des enseignements complémentaires : histoire, sociologie, démographie, ethnologie, anthropologie, économie, langues vivantes...
- * Connaissances méthodologiques et techniques : lecture d'images, analyse de paysage, réalisation de cartes, analyses statistiques, analyse spatiale, système d'information géographique, télédétection, pratique de l'informatique, réalisation d'enquêtes (questionnaires/entretien), observation de terrains, diagnostic territorial,...

Savoir-faire et compétences

- * Travail de documentation, pratique du terrain, travail en groupe.
- * Savoir analyser une situation aux différentes échelles, repérer les différents acteurs et leurs stratégies respectives.
- * Savoir analyser un texte ou un ouvrage et en faire une synthèse.
- * Savoir rédiger un texte académique mais aussi un rapport ou une note de synthèse, construire une bibliographie
- * Réalisation de cartes thématiques, de bases SIG et de schémas de synthèse

Les + de la formation

1. Participer à la fabrique des territoires de demain (œuvrer aux nécessaires transitions sociales et écologiques indispensables au développement durable / lutter contre les inégalités et intégrer les dimensions de la justice sociale et spatiale dans les choix d'aménagement / enjeux de la démocratie participative ...)

2. Former à des métiers qui ont du sens (engagement citoyen / rencontres avec les professionnels en exercice / formation professionnalisante)
3. Une formation accueillante et personnalisée (Campus vert aux portes de Paris, vie culturelle et associative, activités sportives, réseau d'anciens étudiants)

Organisation

La licence de géographie et aménagement est organisée sur les 3 années de Licence en suivant un cheminement logique, allant de la présentation de l'approche géographique dans le concert des sciences humaines et sociales à l'étude plus poussée de ses principaux thèmes et objets de recherche

- * La première année de licence présente la géographie comme science humaine et sociale : il s'agit en particulier d'attirer l'attention des étudiants sur la spécificité de l'approche géographique, laquelle accorde une grande importance à l'étude des espaces, aux phénomènes de territorialisation (étant entendue comme étant l'action des sociétés sur leurs espaces) et d'interaction hommes-milieux dans une perspective environnementale en plein renouvellement
- * La deuxième année de licence, à la suite de cette mise en perspective de la géographie, consiste en un approfondissement disciplinaire s'inscrivant logiquement dans la continuité de ce qui fut vu en L1. Il s'agira davantage ici de décrire, comprendre et analyser les sociétés dans leurs relations aux espaces et territoires, en abordant les relations entre les différents types / niveaux / échelles territoriaux dans une perspective que l'on pourra parfois qualifier de systémique, autour de questions de géographie du politique / géopolitique et de géographie économique / des mondialisations.
- * La troisième année de licence a pour ambition, à la suite de ces deux premières années, de préciser l'approche des objets, grandes questions de recherche, débats et enjeux de la discipline en privilégiant une entrée thématique – les études de cas et monographies régionales seront intégrées à chacun des thèmes abordés et ne feront pas l'objet de cours spécifiques comme ce fut le cas de S1 à S4. Logiquement, les questions épistémologiques et méthodologiques prennent de plus en plus d'importance, le S6 leur étant presque exclusivement consacré, non seulement parce qu'elles sont

importantes en soit pour la formation de tout géographe et aménageur, à quelque niveau que ce soit, mais aussi parce qu'elles sont indispensables pour quiconque souhaite poursuivre ses études en master, recherche comme professionnel

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont variées et dépendent de chaque enseignement : modalités générales, dans le cadre de 2 sessions d'examens à l'issue de chaque semestre, modalités continues dans le cadre des TD (partiels ou dossiers réguliers au cours du semestre). Les enseignements méthodologiques et les enseignements basés sur des projets organisés tout au long du semestre donnent lieu à la constitution de dossiers (seul ou en groupe) et à restitutions orales.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'accès pour la L1:

La L1 s'adresse à des candidats titulaires du baccalauréat (ou équivalent), ainsi qu'à des candidats en réorientation ou en reprise d'études.

Prenez connaissance des attendus nationaux et locaux sur <https://www.parcoursup.fr/>

Conditions d'accès pour la L2 et la L3 :

La L2 et la L3 sont accessibles, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiant·e·s issu·e·s d'autres formations, ainsi qu'à des candidat·e·s en reprise d'études

Pour en savoir plus: <https://ecandidat.parisnanterre.fr/>

Pré-requis et critères de recrutement

- Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser. Le travail personnel doit être régulier.
- Manifester une réelle curiosité pour le monde actuel et les principaux débats et défis qui l'animent : environnement, géopolitique, inégalités sociales, urbanisme, monde rural, développement, mondialisation

constituent des notions essentielles que l'étudiant devra assimiler au cours de sa formation.

- Savoir lire la presse et se tenir informé.
- Apprendre à mener des recherches documentaires en bibliothèque et sur le terrain. Les enseignements de la licence exigent des étudiants d'abord un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant. Celui-ci doit aussi être prêt à se rendre sur le terrain (sorties ponctuelles ou de plusieurs jours faisant partie de la formation).
- Maîtriser la langue française, à l'oral comme à l'écrit, afin de produire des textes et des présentations argumentés.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants qui le souhaitent ont vocation à poursuivre leurs études à Nanterre, soit en master Géographie Aménagement, Environnement et Développement, soit en master Urbanisme, Aménagement et Etudes urbaines, chacune de ces formations offrant des parcours spécifiques

Les étudiants peuvent également poursuivre par des masters à l'étranger.

Insertion professionnelle

Les diplômés peuvent accéder aux métiers nécessitant une formation à l'analyse territoriale. L'accent mis sur la maîtrise des outils d'analyse spatiale (statistiques, cartographie, SIG) permet de viser des postes dans les domaines du développement local, des métiers des collectivités locales ou des services locaux de l'Etat dédiés à l'aménagement ou à l'environnement, ou au sein des entreprises dont l'activité comporte une dimension territoriale importante (transports, réseaux urbains, environnement, habitat, aménagement, etc.). Ainsi, la licence de géographie et aménagement prépare à une **insertion professionnelle dans les secteurs suivants** : Enseignement et Recherche, Développement local, Collectivités territoriales, Urbanisme, Aménagement, Métiers de l'environnement, Consultance, Journalisme, Fonction publique territoriale.

Contact(s)

> **Stephane Rican**

Responsable pédagogique
srican@parisnanterre.fr